

# SG ERS Amundi Actions France ISR - M2

REPORTING

Communication  
Publicitaire

28/02/2025

ACTIONS ■

Article 8 ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **45,34 (EUR)**

Date de VL et d'actif géré : **28/02/2025**

Code ISIN : **QS0002905899**

Actif géré : **32,10 (millions EUR)**

Devise de référence du compartiment : **EUR**

Devise de référence de la classe : **EUR**

Indice de référence : **100% CAC ALL TRADABLE**

Nom du fonds maître : **AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT**

## Objectif d'investissement

SG ERS AMUNDI ACTIONS FRANCE ISR investit principalement dans des entreprises françaises offrant un potentiel d'appréciation issu de leur profil de croissance et/ou de leur valorisation attractive.

Un dialogue actionnarial est engagé avec ces sociétés afin de les encourager à améliorer leurs pratiques ESG.

La stratégie d'engagement mise en œuvre par le fonds est basée sur 3 piliers : un dialogue actionnarial facilité par une proximité géographique qui facilite les échanges, un actionnariat moyen/long-terme, et une intégration de l'engagement au sein même du processus de sélection de valeurs. La stratégie du fonds relaie les thèmes d'engagement prioritaires d'Amundi. L'objectif d'investissement est de surperformer l'indice de référence, le CAC All Tradable, par une gestion active de convictions, basée sur une approche combinée d'analyses fondamentale d'une part et extra-financière qui s'appuie sur une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) d'autre part. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Cette notation sert de base au dialogue engagé avec les entreprises pour cibler les pratiques ESG à améliorer.

L'approche extra-financière du fonds, promouvant le dialogue, combine donc plusieurs approches : exclusion normative et sectorielle, « Best-in-Class », « amélioration de note » et d'engagement afin d'encourager les sociétés à adopter de meilleures pratiques ESG.

Cette gestion socialement responsable vise ainsi à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque émetteur.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le FCPE est mis en nourricier

B : A compter du 26 février 2024, le FCPE change de fonds maître

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	31/12/2024	31/01/2025	29/11/2024	29/02/2024	28/02/2022	28/02/2020	27/02/2015
<b>Portefeuille</b>	8,41%	0,82%	10,68%	1,22%	25,85%	58,80%	89,36%
<b>Indice</b>	9,55%	2,01%	11,77%	4,65%	30,44%	68,15%	104,59%
<b>Ecart</b>	-1,14%	-1,19%	-1,10%	-3,43%	-4,60%	-9,36%	-15,23%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Portefeuille</b>	-3,11%	18,80%	-6,72%	28,54%	-4,86%	27,03%	-11,67%	12,41%	6,05%	13,61%
<b>Indice</b>	-0,21%	18,24%	-6,53%	30,57%	-5,08%	29,68%	-9,70%	12,75%	6,67%	11,84%
<b>Ecart</b>	-2,91%	0,55%	-0,19%	-2,03%	0,22%	-2,65%	-1,97%	-0,34%	-0,61%	1,77%

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	13,07%	14,96%	20,61%	18,64%
<b>Volatilité de l'indice</b>	12,34%	15,24%	21,51%	19,30%
<b>Tracking Error ex-post</b>	2,06%	2,28%	3,03%	2,43%
<b>Ratio d'information</b>	-1,70	-0,57	-0,42	-0,34
<b>Ratio de sharpe</b>	-0,21	0,36	0,41	0,33
<b>Beta</b>	1,05	0,97	0,95	0,96

## ACTIONS ■

**Commentaire de gestion****Stratégie d'engagement**

Le 26 février, la Commission Européenne a proposé des amendements de la Taxonomie en proposant une réduction du périmètre et un allègement du reporting. Ainsi le périmètre qui s'appliquerait à la Taxonomie étant celui de la CSRD, le reporting resterait obligatoire pour les entreprises comptant plus de 1 000 salariés (vs 250 auparavant). L'allègement du reporting concernerait une simplification des tableaux de reporting et conduirait à une réduction significative du nombre de points de données. Le Parlement et le Conseil disposent normalement de 2 mois pour formuler des objections, et théoriquement, la proposition pourrait être adoptée cette année pour une entrée en vigueur concernant le reporting de 2026.

Au niveau des entreprises, le premier trimestre 2025 continue d'être riche en discussion engagées, notamment sous forme de présentation des possibles propositions de résolutions en amont des assemblées générales du printemps prochain. Nous avons ainsi échangé avec Société Générale, Cap Gemini, Legrand sur des sujets habituels comme les renouvellements de mandats mais également sur l'approche des conseils d'administration vis-à-vis de l'émergence de l'intelligence artificielle comme un risque ou une opportunité. Nous avons poursuivi les échanges avec L'Oréal, sur des sujets comme les plastiques, la responsabilité fiscale et la gestion du risque de travail de mineurs parmi les fournisseurs. Nous avons également discuté avec Thales sur des questions autour des droits humains mais aussi de ses ambitions en terme de climat et la prudence de ses engagements sur ce sujet.

**Contexte de marché**

Les marchés actions français ont clôturé un second mois consécutif en hausse. Les marchés se sont focalisés sur la saison des résultats d'entreprises, accompagnée de leurs prévisions pour 2025, qui se sont révélées globalement encourageantes.

En parallèle, Donald Trump est resté au cœur de l'actualité. Il a notamment alimenté les craintes sur les marchés en annonçant la mise en place de droits de douane pour la Chine, le Mexique et le Canada, avant de reporter son application (pour le Mexique et le Canada). Concernant l'Europe, il a réaffirmé son intention d'imposer des droits de douane sur les produits importés d'Europe. Sur une note plus positive, il a accentué ses négociations avec la Russie et l'Ukraine pour mettre fin à la guerre débutée il y a plus de 3 ans.

Par ailleurs, les marchés ont été attentifs aux nombreuses annonces d'investissements en Europe, principalement dans les secteurs de l'IA et de la défense, qui sont alimentés sous la pression de Donald Trump qui poussent les membres de l'OTAN à augmenter les dépenses dans ce secteur.

Cet environnement haussier a notamment profité au secteur des valeurs financières comme en janvier suite aux bonnes publications. Le secteur des services aux collectivités et celui des matériaux ont également bien rebondi, profitant de bons résultats et de prévisions plus optimiste qu'attendues pour 2025.

A l'inverse, le secteur technologique a sous-performé notamment à cause d'un manque de visibilité sur 2025 pour les sociétés de services informatiques. Les secteurs de la consommation ont également souffert de prévisions prudentes pour 2025.

**Performances du portefeuille**

Dans un marché toujours hausse, le fonds a sous-performé son indice de référence, le CAC All Tradable. Les principales positions qui ont pesé sur la performance sont les sous-performances de Publicis, qui a subi des prises de bénéfices, mais également Caggemini, qui aborde 2025 avec prudence et peu de visibilité. L'absence d'exposition à Thales a également pesé sur la performance profitant de la thématique de la défense beaucoup plus qu'Airbus en portefeuille. A l'inverse, Société Générale a profité de la bonne orientation du secteur et de bons résultats et Alstom a rebondi après les prises de profits du mois de Janvier.

**Mouvements de portefeuille**

Peu de mouvements ont été effectués au cours du mois. Parmi les principaux, nous avons initié une position sur Bureau Véritas, qui profite d'un super cycle sur ses marchés finaux comme la Marine, l'énergie, l'inspection et certification, mais aussi le renforcement de BNP Paribas (valeur financière qui demeure sous-valorisée malgré de bons résultats) et d'Alstom. Ces opérations ayant été financées par la réduction des positions sur Safran (prises de profits) et sur L'Oréal et LVMH (manque de visibilité sur le premier semestre 2025).

**Perspectives**

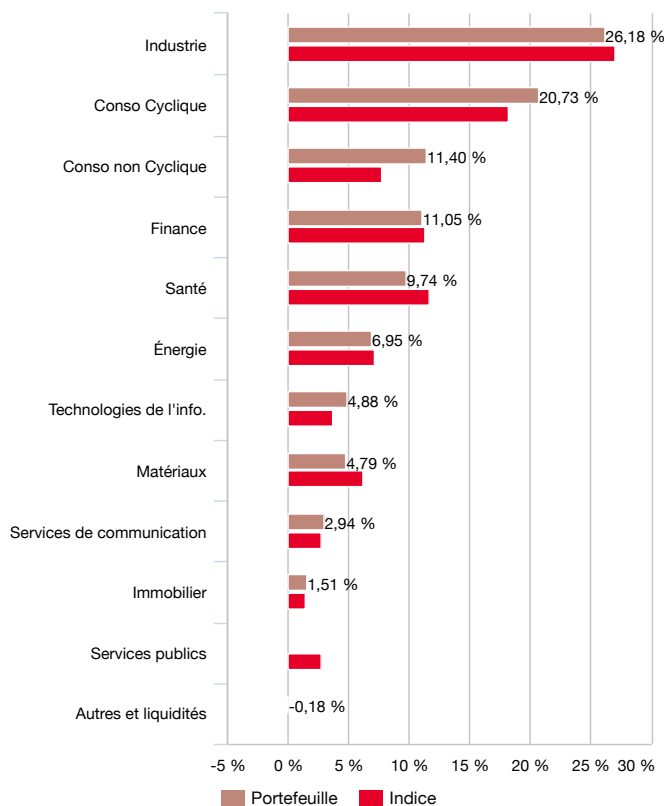
Les développements géopolitiques autour de l'Ukraine continueront d'être au centre de l'attention des investisseurs, mais également les plans de relance (chinois, allemands), les volte-face douanières de Donald Trump et les publications macro « dures » aux États-Unis et en Europe. Le marché s'est beaucoup inquiété en février de la consommation et de la croissance américaine sur la base d'indicateurs de climat des affaires et non de chiffres réels. Les prochaines publications macro « dures » (croissance du PIB, ventes au détail, rapport sur l'emploi...) devront donc être suivies avec attention. Enfin, le marché restera attentif aux détails du plan de relance chinoise annoncé début mars et à ses conséquences sur l'économie du pays.

Dans cet environnement, la sélection des valeurs en portefeuille vise à maintenir un équilibre entre les valeurs de qualité, sur lesquelles les convictions à moyen terme restent solides, et les valeurs cycliques, faiblement valorisées, qui profiteront de l'amélioration attendue de leurs marchés finaux. Renforçant les convictions financières, l'analyse extra-financière et surtout le processus d'engagement avec les sociétés françaises restent au cœur de la construction du portefeuille.

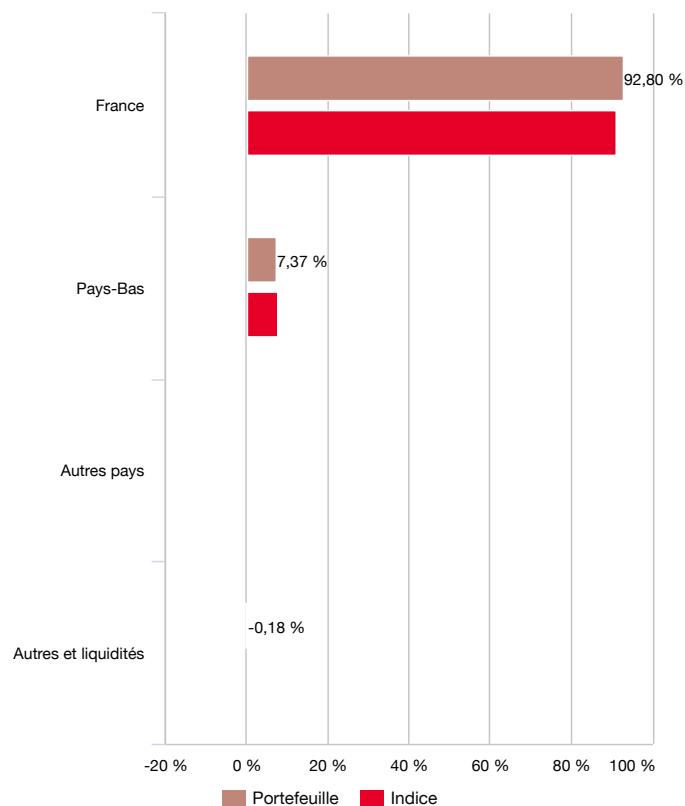
## ACTIONS ■

### Composition du portefeuille (Source : Amundi)

#### Répartition sectorielle (Source : Amundi) \*



#### Répartition géographique (Source : Amundi)



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

Hors prise en compte des produits dérivés.

#### Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	9,24%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	8,04%
SANOFI SA	6,70%
AIRBUS SE	5,91%
L OREAL SA	5,74%
HERMES INTERNATIONAL SCA	4,91%
AXA SA	4,44%
TOTALENERGIES SE	4,27%
BNP PARIBAS SA	3,86%
AIR LIQUIDE SA	3,64%
<b>Total</b>	<b>56,75%</b>

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

#### Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 31

#### Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)	Indice (%)	Ecart (P - I)
PUBLICIS GROUPE SA	2,94%	1,10%	1,84%
ALSTOM SA	1,95%	0,35%	1,59%
L OREAL SA	5,74%	4,15%	1,59%
DASSAULT SYSTEMES SE	2,82%	1,26%	1,56%
LEGRAND SA	2,91%	1,37%	1,54%
PERNOD RICARD SA	2,43%	1,01%	1,43%
COMPAGNIE GENERA DES ETS MICHE	2,59%	1,19%	1,40%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	8,04%	6,67%	1,38%
SOCIETE GENERALE SA	2,75%	1,42%	1,33%
SEB SA	1,41%	0,12%	1,29%
<b>Total</b>	<b>33,59%</b>	<b>18,63%</b>	<b>14,96%</b>

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

#### Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

Émetteur	Portefeuille (%)	Indice (%)	Ecart (P - I)
TOTALENERGIES SE	4,27%	6,49%	-2,22%
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	-	2,12%	-2,12%
ENGIE SA	-	1,56%	-1,56%
ESSILORLUXOTTICA SA	3,04%	4,55%	-1,50%
VINCI SA	1,42%	2,88%	-1,46%
AIR LIQUIDE SA	3,64%	4,97%	-1,33%
STELLANTIS NV	-	1,28%	-1,28%
ORANGE SA	-	1,05%	-1,05%
THALES SA	-	1,00%	-1,00%
KERING SA	-	1,00%	-1,00%
<b>Total</b>	<b>12,38%</b>	<b>26,89%</b>	<b>-14,52%</b>

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

ACTIONS ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



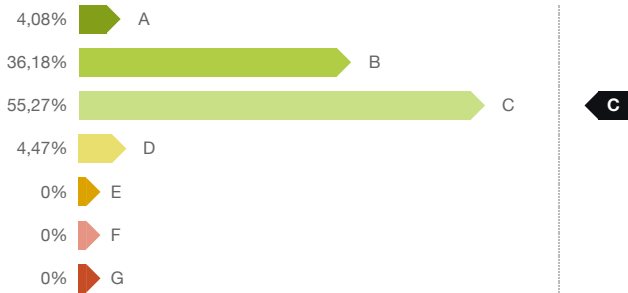
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G<sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille<sup>2</sup>

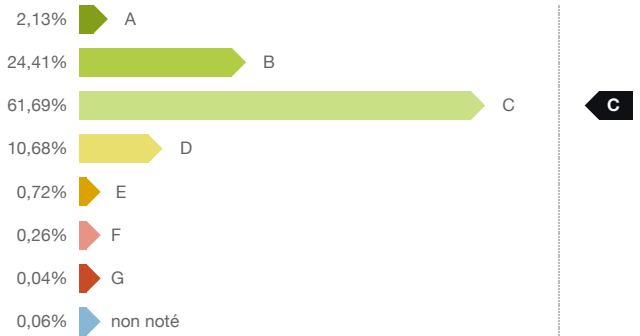
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille<sup>2</sup>



De l'univers de référence<sup>3</sup>



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup> (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	31
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	100%

<sup>1</sup> En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

## ACTIONS ■

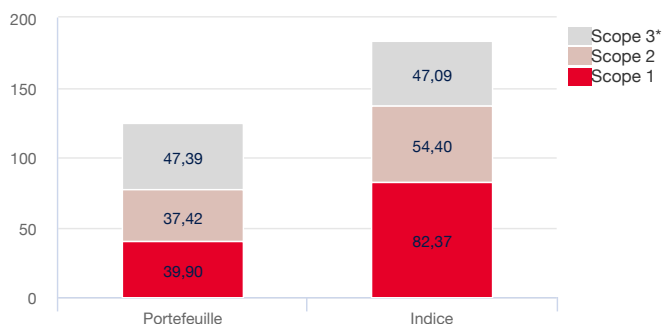
### Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

#### Environnement<sup>1</sup>

##### Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO<sub>2</sub> / M€ (portefeuille/indice) : 124,71 / 183,86

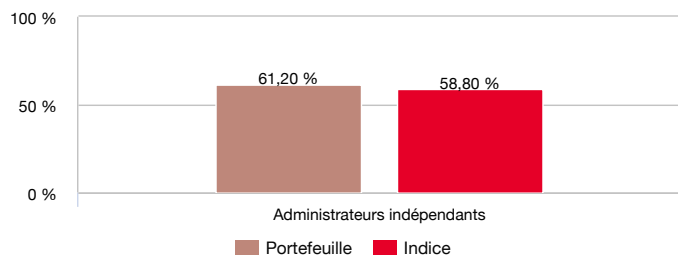


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).  
\* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture : 100% (Portefeuille) / 99,81% (Indice)

#### Gouvernance<sup>4</sup>

##### Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100% / 99,73%

#### Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

**2. Pourcentage de femmes managers.** Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres\*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

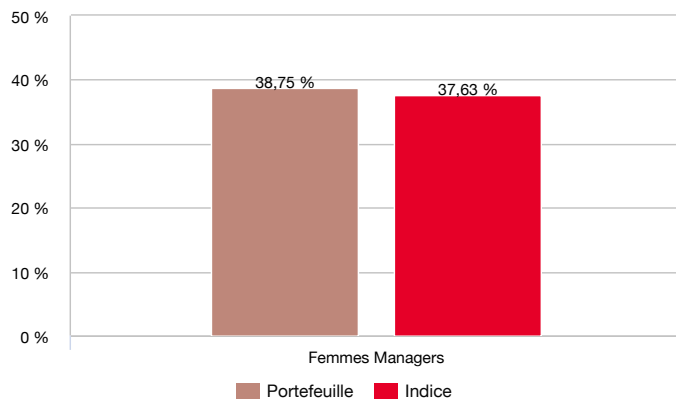
**3. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

#### Social<sup>2</sup>

##### Mixité des Managers

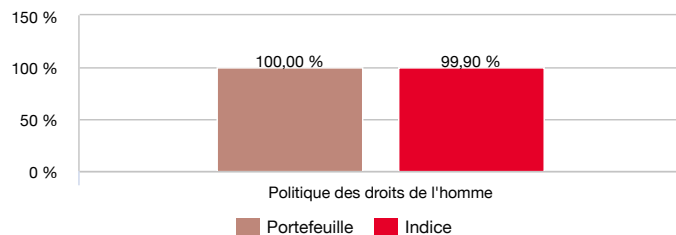


Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100% / 98,79%

#### Respect des droits Humains<sup>3</sup>

##### Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) : 100% / 99,73%

## ACTIONS ■

**Caractéristiques principales (Source : Amundi)**

Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Société Générale Gestion
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management
Dépositaire	SGSS - Paris
Date de création de la classe	19/06/2006
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion directs annuels maximum	0,36% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,73%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Classification AMF	FCPE Actions de pays zone EURO
Code AMF	990000090259
Nom du fonds maître	AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT

**Avertissement**

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Société Générale Gestion. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.